



Participation à l'enquête nationale de prévalence 2024 des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

À la suite de la précédente enquête Prev'Ehpad 2016, une nouvelle enquête nationale de prévalence (ENP) des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux sera réalisée en **mai-juin 2024**.

Tous les **EHPAD** comprenant un hébergement médicalisé de personnes âgées dépendantes et proposant un accueil complet internat sont ciblés par cette enquête. Les foyers d'accueil médicalisés (**FAM**), les établissements d'accueil médicalisés (**EAM**) et les maisons d'accueil spécialisées (**MAS**) proposant un accueil avec hébergement complet de résidents nécessitant une surveillance 24h/24 pour recevoir des soins médicaux ou infirmiers qualifiés et/ou des soins à la personne et une assistance pour les activités de la vie quotidienne sont également ciblés.

L'ENP 2024 est réalisée dans le cadre du projet européen HAI-Net HALT-4 du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et coordonnée au niveau national par Santé publique France. Elle est pilotée par le Réseau de prévention des infections associées aux soins (RéPias) et réalisée en collaboration avec les Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias).

L'ENP 2024 vise à produire des indicateurs de référence aux niveaux national et régional des infections associées aux soins et des traitements anti-infectieux dans les établissements participants, permettant d'orienter et d'évaluer les politiques nationales et régionales de prévention des infections et de l'antibiorésistance. Elle participe à fournir des données françaises pour l'enquête européenne coordonnée par l'ECDC.

En France, le **recueil des données** se déroulera entre le mercredi 15 mai et le vendredi 28 juin 2024.

La **saisie des données** se prolongera jusqu'au 30 septembre 2024.

Le dernier trimestre sera consacré à la **validation des données**.

L'enquête sera **clôturée** le 31 décembre 2024.

Le **guide et les outils d'enquête** seront mis à disposition à partir du 5 décembre 2023, sur le site de Santé publique France <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes> et du RéPias <https://www.preventioninfection.fr>.

Les **formations des établissements** sur la méthode d'enquête seront réalisées dans chaque région par les CPias en avril et mai 2024. Le réseau des CPias fournira une **assistance méthodologique** aux établissements participant tout au long de l'enquête.

L'**application PreVIAS** dédiée à la saisie et la restitution des données des ENP dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux sera mis à disposition des établissements au démarrage de l'enquête.

Un **e-mail** indiquant les modalités de première connexion sera envoyé à l'ensemble des utilisateurs identifiés dans les établissements ciblés à partir de l'annuaire national des CPias. Des formations sur l'application seront organisées par SpFrance.



Cette ENP 2024 constituera un temps fort en matière de surveillance et de prévention des infections et de bon usage des antibiotiques en établissements médico-sociaux. Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre implication.